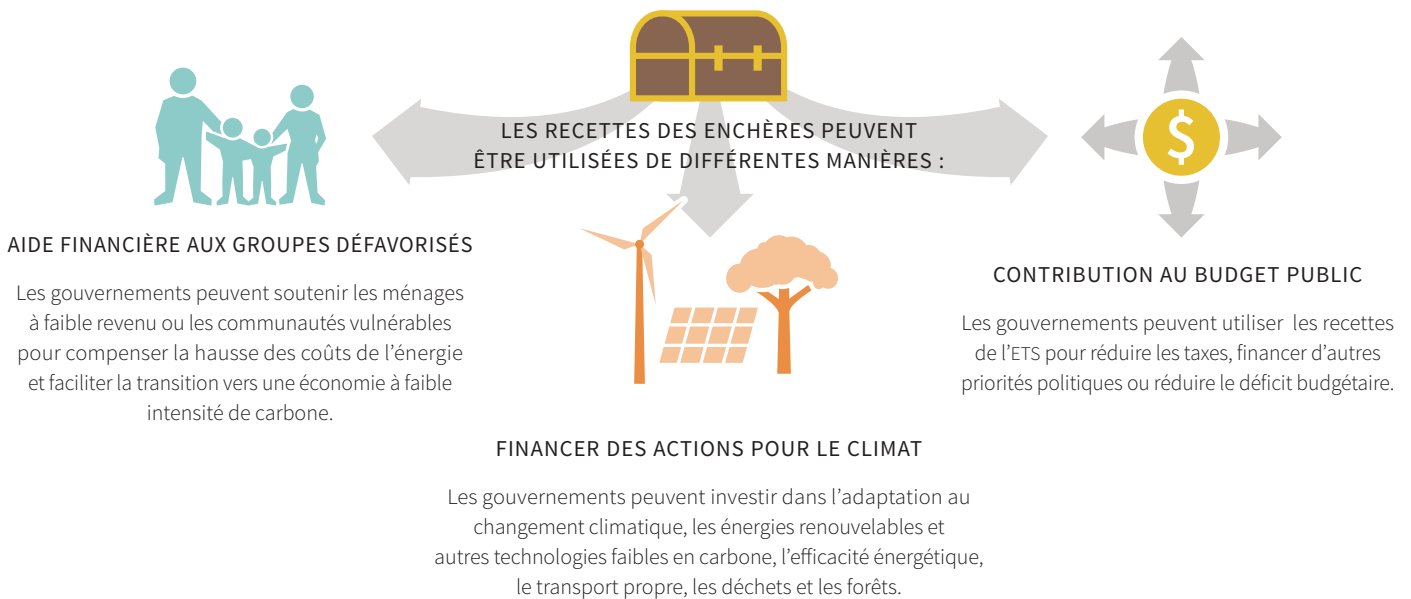


# Du marché du carbone au financement pour le climat: les recettes issues de l'échange de quotas d'émission

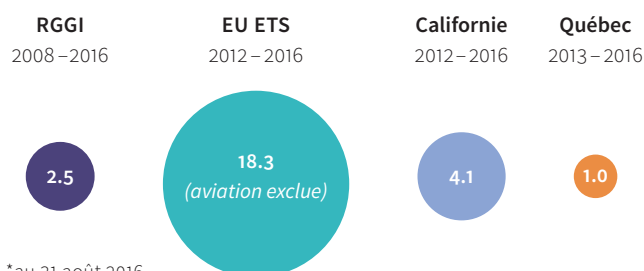
## LES AVANTAGES DE LA VENTE AUX ENCHÈRES

Dans un système d'échange de quotas d'émission (ETS en anglais), le gouvernement peut octroyer des quotas à titre gratuit, les mettre aux enchères ou combiner les deux approches. La vente aux enchères est un moyen efficace d'allouer des quotas à ceux qui les valorisent le plus. Ce mécanisme génère des recettes publiques et incite les entreprises à prendre des mesures précoces contre le changement climatique, dans la mesure où plus les entreprises réduisent leurs émissions, moins elles ont besoin d'acheter des quotas. La vente aux enchères peut également être considérée comme un procédé juste puisqu'elle garantit que les entreprises réglementées paient pour leurs émissions.

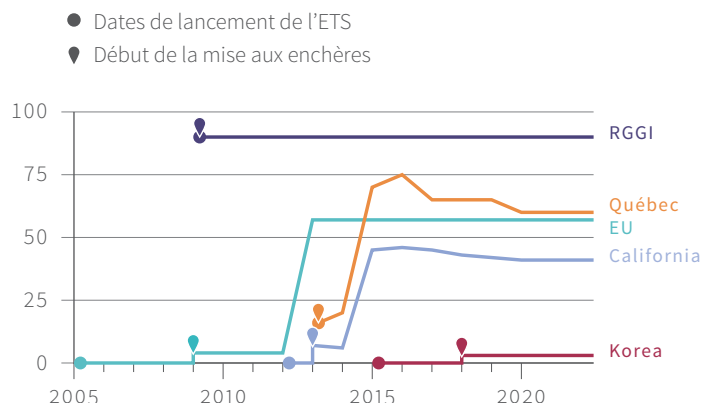


La plupart des ETS vendent déjà une part de leurs quotas aux enchères, ou en ont l'intention. Le montant des recettes dépend du nombre de quotas mis aux enchères et du prix du carbone. En 2015, les juridictions des ETS avaient collecté près de 26 milliards d'USD grâce à la vente aux enchères.

## RECETTES TOTALES DES ENCHÈRES, EN MILLIARDS D'USD



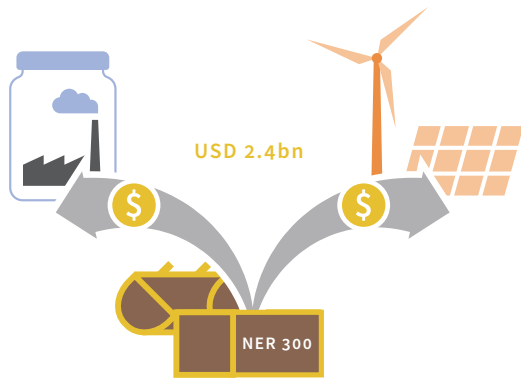
## POURCENTAGE DU TOTAL DES QUOTAS VENDUS AUX ENCHÈRES



## LA VENTE AUX ENCHÈRES DANS UN ETS – UN APERCU DE 3 SYSTÈMES

### LA RGGI – UN SYSTÈME QUI VEND PRESQUE 100% DE SES QUOTAS AUX ENCHÈRES

Le fait que la Regional Greenhouse Gas Initiative (RGGI) génère des recettes qui peuvent ensuite être réinvesties dans la communauté a permis de rallier le soutien de l'opinion publique pour ce programme. En 2013, les états de la RGGI ont dépensé environ 80% des recettes des enchères dans des programmes profitant aux consommateurs. Ces investissements ont stimulé l'économie locale et créé des emplois en développant des technologies faibles en carbone, en promouvant des programmes d'efficacité énergétique et en renforçant l'utilisation d'énergies renouvelables.



# 30 000

## NOUVEAUX EMPLOIS\*

\*un emploi est ici une année d'activité à temps plein

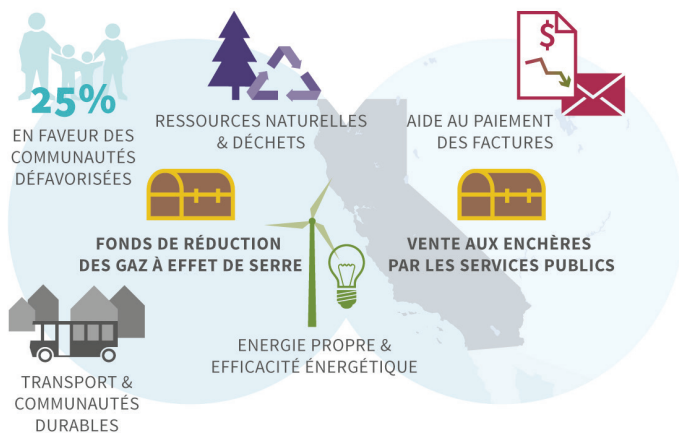
### L'EU ETS – UN ACCENT SUR LE FINANCEMENT DE LA LUTTE CONTRE LE CHANGEMENT CLIMATIQUE

Dans l'Union européenne (UE), chaque Etat membre décide de la manière dont il utilise ses recettes d'enchères, mais au moins 50% doivent être dédiées à des mesures en faveur du climat. L'UE finance également l'un des plus grands programmes au monde pour l'innovation sobre en carbone : le NER 300. En 2014, le fonds avait dépensé plus de 2,4 milliards d'USD en technologies énergétiques renouvelables de pointe et dans des projets de captage et de stockage du carbone.

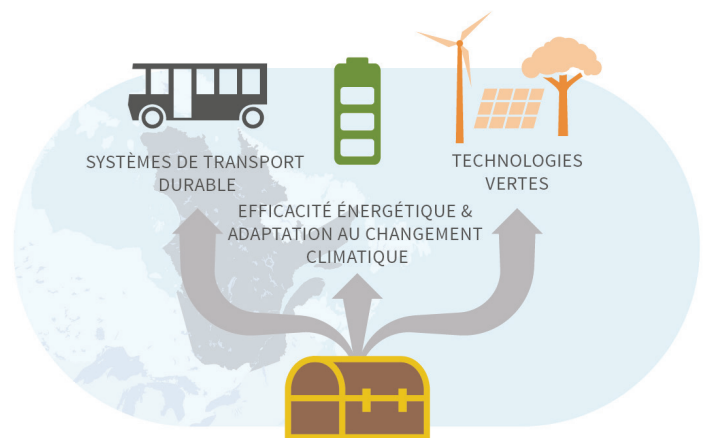
### LA CALIFORNIE ET LE QUÉBEC – DES ENCHÈRES COMMUNES RELEVANT D'ADMINISTRATIONS SÉPARÉES

En 2014, la Californie et le Québec ont lié leurs systèmes et ont commencé à mener des enchères communes. Les bénéfices sont collectés séparément:

**CALIFORNIE:** Une grande part des recettes de la Californie sont dédiées au Greenhouse Gas Reduction Fund, dont au moins 25% sont utilisés au bénéfice des communautés défavorisées. Le fonds investit également les recettes dans des projets de réduction des émissions de gaz à effet de serre. Les recettes provenant des quotas attribués aux services publics et ensuite vendus par ces derniers servent également alléger les factures d'électricité des foyers modestes.



**QUÉBEC:** Les recettes du Québec vont dans le Fonds vert qui finance des mesures telles que le développement et l'utilisation de technologies vertes, les systèmes de transport durable, l'efficacité énergétique et l'adaptation au changement climatique.



**SOURCES ET AVERTISSEMENT :** Données provenant de la Commission européenne, ICAP Status Report, du Ministère québécois du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques, du California Air Resources Board (données de 2015), RGGI, EEX, et ICE. En US dollars convertis selon le taux de change annuel moyen publié par la banque nationale du Canada et <https://www.oanda.com>. Pour le système d'échange de quotas du Québec, les ventes aux enchères communes avec la Californie induisent une conversion partielle des recettes. Le taux de change et les frais de transaction valables le

jour de la conversion peuvent modifier le montant total reversé au Fonds vert. Ce dernier peut ainsi différer du nombre de permis vendus multiplié par le prix de règlement. En Californie, le pourcentage du total des quotas vendus aux enchères et les recettes totales des enchères n'incluent que les permis vendus directement par l'Etat de Californie. Le pourcentage du total des quotas vendus aux enchères est calculé selon les années de génération et non selon l'année à laquelle les permis ont été (ou auraient été) mis aux enchères.

**AU SUJET DE L'INTERNATIONAL CARBON ACTION PARTNERSHIP (ICAP) :** ICAP est un forum international qui s'adresse aux gouvernements nationaux et infranationaux ayant pour but l'échange de bonnes pratiques liées au développement et à la mise en œuvre de ETS. Ses activités peuvent être catégorisées selon trois piliers : le dialogue technique, le partage de connaissances et le renforcement des capacités. Pour de plus amples renseignements, visitez le [site web d'ICAP](#), visionnez la [carte ICAP](#) ou suivez-nous sur [Twitter @icapsecretariat](#).